



Retrouvez tous nos communiqués sur



www.ordre.pharmacien.fr

Suivez nos actualités



@Ordre_Pharma



Ordre national pharmaciens

Paris, le 7 juin 2019

La Section G (biologistes) de l'Ordre des pharmaciens se réjouit du travail de formalisation des 20 missions principales du biologiste médical

Le Conseil Central de la section G de l'Ordre des pharmaciens (représentant les pharmaciens biologistes) a initié, début septembre 2018, des travaux destinés à formaliser les principales missions des biologistes médicaux confiées par la loi. Pour cela, il a constitué un groupe de travail avec l'Ordre des médecins, le Conseil National Professionnel de Biologie Médicale, les Académies de Pharmacie et de Médecine et les Syndicats de biologistes médicaux privés et hospitaliers.

Aujourd'hui, les conclusions du groupe ont abouti à la définition de 20 missions principales (cf. PJ) permettant de préciser le périmètre d'intervention et les compétences médicales liés à l'exercice du biologiste médical. Cette démarche répond également à une demande des étudiants et des internes qui souhaitent disposer d'un cadre plus précis pour mieux envisager leur avenir professionnel.

Bernard Poggi, Président du Conseil central G, salue cette démarche consensuelle et déclare : *« Cette première étape de définition d'un cadre de référence de nos missions répond à une forte attente de nos confrères et permet de rappeler l'étendue de notre champ d'action au service de la santé publique. Nous allons poursuivre ces travaux. »*

Ces travaux ont été adoptés par les représentants de la profession lors d'une réunion commune qui s'est tenue dans les locaux du CNOM le 14 mai 2019 et à l'Ordre national des pharmaciens lors de la séance du Conseil central G du 16 mai 2019 et du Conseil national de l'Ordre des Pharmaciens du 20 mai 2019.

+ PJ : les missions du pharmacien biologiste

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens
Anne-Laure Berthomieu
aberthomieu@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 56 21 35 90

PRPA
Danielle Maloubier danielle.maloubier@prpa.fr
Sophie Matos sophie.matos@prpa.fr
Tél : 01 77 35 60 98